

Eidg. Departement des Innern (EDI)

20.10.2004 - 11:27 Uhr

Rallonge budgétaire demandée en faveur de la participation suisse dans les projets de recherche européens

(ots) - Le Conseil fédéral demande au Parlement une rallonge budgétaire de 21,7 millions de francs pour la participation suisse au 6e programme- cadre de recherche de l'Union européenne. Motif: des chercheurs suisses participent à près de 300 projets lancés en 2003 et qui, de ce fait, ne bénéficient pas encore des modalités de financement prévues dans l'accord bilatéral de coopération scientifique. Le programme permet aux chercheurs suisses de participer à des projets de l'Union européenne.

Le 6e programme-cadre de recherche et développement technologique de l'Union européenne (6e PCRD) a commencé début 2003. Mais ce n'est que le 1er janvier 2004 qu'est entré en vigueur l'accord de coopération scientifique et technologique entre la Suisse et l'UE, qui prévoit la pleine participation au 6e PCRD ainsi que le financement des projets par la Commission européenne. C'est ce décalage ainsi que le succès dépassant toutes les attentes rencontré par les propositions de projet à participation suisse qui sont à l'origine de l'impasse financière pour 300 projets de recherche du 6e PCRD lancés en 2003.

Depuis 2004, les chercheurs suisses peuvent bénéficier de toutes les possibilités offertes par le 6e programme-cadre. Les participants suisses sont directement financés par la Commission européenne et la Suisse obtient des possibilités de participation aux choix de la mise en uvre de la politique européenne de la recherche.

DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DE L'INTÉRIEUR
Service de presse et d'information

Renseignements:

Lino de Faveri, chef de la section Programmes internationaux de recherche, Office fédéral de l'éducation et de la science, tél. 031 322 99 64

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/10000042/100481054> abgerufen werden.